



La Zone franche permettra de renforcer l'attractivité de la région et d'y drainer des activités exportatrices et créatrices d'emplois.

Une dizaine d'entreprises ont déjà déposé leurs dossiers pour prendre part à ce projet

Nouvelle zone franche du Souss-Massa : Démarrage des travaux en juin prochain

mlaabid@aujourd'hui.ma
Mohamed Laâbid

Les travaux de la première tranche de la nouvelle zone franche d'Agadir seront entamés le mois de juin prochain. Cette zone franche qui fait partie des grands chantiers lancés dans le cadre du Plan d'accélération industrielle de la région Souss-Massa (PAI) permettra de renforcer l'attractivité de la région et d'y drainer des activités exportatrices et créatrices d'emplois. Lors de la session extraordinaire tenue récemment et consacrée à la présentation du bilan des réalisations du Conseil régional Souss-Massa pour la période 2016-2018,

Brahim Hafidi, président dudit Conseil, a affirmé que le coup d'envoi des travaux de la première tranche de la zone franche de cet ouvrage pilote est prévu pour le mois de juin. D'après lui, toutes les études techniques ont été réalisées, alors que la convention d'aménagement est en cours de signature. Cette première tranche s'étend sur une superficie totale de 64 ha et donnera accès à un foncier industriel aux standards internationaux à un prix compétitif qui a été fixé à 450 DH le mètre carré avec une subvention de 250 DH. La superficie globale de la zone est de 305 ha.

Déjà, une dizaine de dossiers a déjà été déposés par des entreprises pour prendre part au projet de la zone franche. Tandis qu'un opérateur dans le secteur de l'automobile qui a déjà reçu l'aval des autorités compétentes y commencera également son investissement dès le lancement des travaux. Créée en vertu du décret 2.18.738, cette zone franche située dans la commune de Drarga répond à la panoplie des leviers du PAI et porte l'ambition de soutenir une industrie à forte valeur ajoutée exportatrice par excellence. Ainsi cette zone très atten-

due par les opérateurs économiques locaux sera gérée par MedZ, filiale du Groupe Caisse de dépôt et de gestion (CDG), et regroupera 11 secteurs : agroalimentaire, chimie-parachimie, automobile, aéronautique, énergies renouvelables, textile-cuir, matériaux de construction, plasturgie, industrie navale, IMME et les services afférents à ces activités. Rappelons que la convention pour l'aménagement, le développement, la promotion, la commercialisation et la gestion de cette zone avait été signée le 28 janvier dernier devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Agadir. La déclinaison régionale du PAI porte l'ambition de créer

24.000 nouveaux emplois. Près d'un milliard DH d'investissement est engagé dans la région avec l'ambition de lui permettre de capitaliser sur son potentiel considérable et d'accéder à un nouveau palier d'émergence. Cette région a enregistré ces dernières années une évolution notable de ses infrastructures, avec 7.000 km de routes, 250 km d'autoroutes, un aéroport international et 8 zones industrielles. Elle dispose également d'expertises fortes et reconnues qui en font la première région exportatrice d'agrumes, elle contribue aussi à 35% de la pêche nationale et assure 18% du tourisme.